

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DU 12 MAI 2020 A 17H30

Administrateurs présents (11)

Jacky BOUSSIN
Geneviève BRETON
Catherine EVILLARD
Jean-Yves FULNEAU
Anne-Marie GAUTHIER
Francine GITTON

Françoise GLEMIN
Dominique LIAIGRE-DELETRE
Claude MAINGUY
Nicole MOISY
Marie-Christine PAYRAUDEAU

Absents excusés (6)

Michèle BOUVET
Cécile CAILLEAU
Hervé GIFFARD

Chrystel MABILLEAU
Emmanuelle RICHARD
Gilbert THOMAS.

Pouvoirs (3)

BOUVET Michèle à EVILLARD Catherine
GIFFARD Hervé à MOISY Nicole
THOMAS Gilbert à MAINGUY Claude

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination des secrétaires de séance
2. Approbation du compte-rendu de la (ou des) séance(s) précédente(s)
3. Résidence Autonomie Les Fontaines
 - A. Affectation des résultats 2019
 - B. Vote des tarifs 2020
 - C. Vote du budget primitif 2020
4. Budget CCAS
 - A. Affectation des résultats 2019
 - B. Vote du budget primitif 2020
 - C. Vote des subventions aux associations
5. Demandes d'aides sociales facultatives
6. Décisions du Président prises sur délégation
7. Questions diverses

1) NOMINATION DES SECRETAIRES DE SEANCE

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil d'administration du CCAS nomme Mme Catherine EVILLARD pour remplir les fonctions de secrétaire.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA (OU DES) SEANCES(S) PRECEDENTE(S)

Le Conseil d'Administration du CCAS est invité à approuver le compte-rendu de la séance du 27/02/2020.

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 1 – Dominique LIAIGRE-DELETRE car absente lors de la dernière séance

3) RESIDENCE AUTONOMIE LES FONTAINES

A. AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : Monsieur FULNEAU Jean-Yves

Les résultats 2019 à affecter ont été constatés comme suit au précédent CCAS :

- Résultat de fonctionnement à affecter au 31/12/2019 : **352 123,94 €**

<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u> :	Excédent Déficit	352 123,94 €
<i>A) Excédent au 31/12/2019</i>		
Exécution du virement à la section d'investissement (1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur – 002)		352 123,94 €
<i>B) Déficit au 31/12/2019</i>		
Déficit à reporter		0,00 €

- Excédent d'investissement au 31/12/2019 : **236 012,29 €**

Au compte 001 : excédent d'investissement reporté la somme de **236 012,29 €**

DELIBERATION

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ⇒ Approuve l'affectation des résultats de clôture tels que constatés au compte administratif 2019 du budget annexe de la Résidence autonomie Les Fontaines, ainsi qu'il suit :
- ⇒ Autorise Monsieur le Président, ou à défaut Nicole MOISY vice-présidente, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

B. VOTE DES TARIFS 2020

Rapporteur : Monsieur FULNEAU Jean-Yves

Vu les orientations présentées dans le rapport d'orientations budgétaires présenté au CCAS lors de sa séance du 27 février 2020 ;

Il est proposé d'appliquer à compter du 1^{er} juin 2020 les tarifs qui suivent.

1) Tarifs des loyers et charges par catégorie de logements

Désignation	Loyer+ Charges T.T.C. 2019	Taux d'augmentation 1,53%						
		Equiv.Loyer M-&-L Habitat & Foy.Logem. 2020 +1,53%	Equiv.Charg.* Foy-Logem. 2020 +1,53%	Loyer ouvrant droit à l'APL 2020 +1,53%	Autres* Charges 2020 +1,53%	Loyer+ Charges T.T.C. 2020 +1,53%		
		50 T.1BIS (32 M2)	460,43	313,08	88,71	401,79	65,68	467,47
		2T.1.+T.1. (39 M2)	572,42	313,08	88,71	401,79	179,39	581,18
2 T1BIS+T1 (52M2)	757,22	483,65	94,19	577,84	190,97	768,81		
12 Pavillons	687,68	529,83	62,33	592,16	106,04	698,20		

* Les charges comportent : l'eau, l'assainissement de l'eau, les ordures ménagères, l'assurance habitation et la RC, l'appel-malade, le salaire du personnel de la Résidence Autonomie, l'entretien des locaux et des charges communes (ascenseurs, etc...)

Attention, il convient de noter que la redevance ordures ménagères est devenue Taxe Ordures Ménagères depuis le 1er janvier 2020.

2) Tarifs de la location des garages, de la chambre des invités et du service de buanderie et prestations diverses

Tarifs se rapportant à la location des garages, l'utilisation de la chambre des invités et au service buanderie

	Tarifs 2019	Tarifs 2020 (+1,08%)
6 petits garages prix mensuel 15 M2	31.74 €	32,08 €
12 grands garages prix mensuel 18 M2	37.75 €	38,63 €
La Nuit Chambre des Invités & petit-déjeuner inclus 23 M2	38.79 €	39,69 €
La tournée de linge lavé/séché / rendu contreplié /lessive comprise	8.57 €	8,77 €

Autres prestations :	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Gymnastique douce - prix pour une séance	2.20 € / la séance	2,22 € / la séance
Nettoyage de la salle d'activité - tarif horaire	15 € / heure	15.16 € / heure

3) Tarifs du forfait accompagnements soins courants 2020

Numéro du Forfait	Descriptifs des actes réalisés par rapport au forfait	Tarif mensuel 2019	Tarif mensuel 2020
Forfait zéro	Actes d'accompagnements à caractère exceptionnel (urgence ou ponctuel) - ou nettoyage appartement - faire à manger à titre exceptionnel - ou prise de tension - ou BIP appel la nuit - ou faire un lit en grand exceptionnellement - ou longue urgence la nuit - ou accompagnement administratif - ou feuilles de menus.	19,63 €	19,84 €
Forfait 1	Acte une fois / jour- Gouttes dans les yeux - ou patch journalier - ou volets matin - ou volets soir - ou entretien siège percé - ou massage léger de confort - ou mettre des mi-bas simples - ou aide au repas 1 fois / jour - ou retaper un lit.	31,84 €	32,18 €
Forfait 1 bis	Une toilette simple 1 fois /semaine (sans soins spécifiques) - ou bain de pied.	32,88 €	33,24 €
Forfait 2	Préparation des médicaments + remise semainier 1fois/semaine - ou distribution traitement léger 1fois/jour - ou faire au quotidien un lit long - ou mettre des bas à varices - ou enlever des bas à varices - ou toilette intime + protection légère 1fois/jour.	63,67 €	64,36 €
Forfait 2 bis	Faire toilette longue avec soins spécifiques 1 fois/semaine.	63,67 €	65,38 €
Forfait 3	Médicaments distribués 3fois/jour - ou habillage - ou déshabillage - ou aide au coucher - ou toilette intime + change complet + acheminement vide-ordures 1 fois/jour (si 2 fois/jour alors compter 2 X forfait 3).	95,67 €	96,70 €
Forfait 4	Longue préparation des médicaments + distribution + prise devant le personnel -ou toilette au lavado journalière - ou accompagnement du résident en salle à manger et retour du résident à son domicile.	127,39 €	128,77 €

4) Tarifs de la restauration des personnes âgées

Proposition tarifs restauration 2020 à partir du 1er Juin 2020

Restauration Personnes âgées tarifs	TARIFS TTC 2019 EN EUROS	TARIFS TTC 2020 EN EUROS (arrondi au centième supérieur) + 1,08%
Déjeuner servi en S.A.M.	8.78	8,87
Déjeuner porté au domicile (plateau)	10.83	10,95
Invités & familles des Résident S.A.M.	9.97	10,08
Retraité Régulier du pays	10.31	10,42
Visiteur Occasionnel (vin et café compris)	9.97	10,08
Petit Déjeuner servi au domicile	2.61	2,64
Diner servi au domicile	4.70	4,75
Dîner à caractère exceptionnel servi au domicile	6.78	6,85
Dîner plateaux familles	6.78	6,85
Vin Qualité Supérieure	3.99	4,03
Vin Qualité Ordinaire	2.61	2,64
Café ou Apéritif	0.76	0,77
Charge de Service Déjeuner	4.64	4,65
Petit Pain à l'unité	0.41	0,42
Yaourt Nature à l'unité	0.51	0,52
Fruit à l'unité	0.51	0,52
Soupe à emporter	0.82	0,83
Beurre ou confiture à l'unité	0.15	0,16

DELIBERATION

- ⇒ **Le Conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'unanimité :**
- ⇒ Vote les tarifs tels que présentés ci-dessus ;
- ⇒ Autorise Monsieur le Président, ou à défaut Nicole MOISY vice-présidente, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Pour : 14
Contre : 0

Abstention : 0

Départ de Madame GLEMIN Françoise à 15h15.

C. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Rapporteur : Monsieur FULNEAU Jean-Yves

Vu les orientations présentées dans le rapport d'orientations budgétaires présenté au CCAS lors de sa séance du 27/02/2020 ;

BUDGET	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
RA Les Fontaines	1 112 923,94	1 112 923,94	282 445,06	282 445,06

DELIBERATION

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ⇒ Vote le budget primitif 2020 du budget annexe de la Résidence Autonomie Les Fontaines, joint en annexe, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme ci-dessus ;
- ⇒ Autorise Monsieur le Président, ou à défaut Nicole MOISY vice-présidente, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

4) BUDGET CCAS

A. AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Rapporteur : Madame MOISY Nicole

Les résultats 2019 à affecter ont été constatés comme suit au précédent Conseil d'Administration du CCAS :

- Résultat de fonctionnement à affecter au 31/12/2019 : **14 401,51 €**

<u>RESULTAT DE L'EXERCICE :</u>	Excédent Déficit	14 401,51 €
<i>A) Excédent au 31/12/2019</i>		
Exécution du virement à la section d'investissement (1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur – 002)		14 401,51 €
<i>B) Déficit au 31/12/2019</i>		
Déficit à reporter		0,00 €

- Excédent d'investissement au 31/12/2019 : **678,40 €**

Au compte 001 : excédent d'investissement reporté la somme de **678,40 €**

DELIBERATION

Le Conseil d'administration du CCAS est invité à délibérer pour :

- ⇒ Approuve l'affectation des résultats de clôture tels que constatés au compte administratif 2019 du budget CCAS, comme ci-dessus ;
- ⇒ Autorise Monsieur le Président, ou à défaut Nicole MOISY vice-présidente, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Pour : 13

Contre : 0
 Abstention : 0

B. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Rapporteur : Madame MOISY Nicole

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				BUDGET 2019		BP 2020	RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Article		BP	CA				Article		BP	CA	
60623	Alimentation (Banque alimentaire et Amis Part'Age)	150,00	80,94	150,00	002	Résultat fonctionnement reporté		11 326,55	11 326,55	14 401,51	
60628	Autres fournitures non stockées (jardins partagés)	400,00	551,48	600,00	706	Prestations de service (régies)		3 350,00	1 830,00	2 000,00	
60631	Fournitures d'entretien (Banque alimentaire)		120,27	100,00	70	Produits services, ventes diverses		3 350,00	1 830,00	2 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement (Amis Part'Age)	60,00		100,00	7474	Subvention communale		43 318,45	43 318,45	41 363,49	
6064	Fournitures administratives (repas aînés)		63,19	100,00	74	Dotations, subventions, participations		43 318,45	43 318,45	41 363,49	
6135	Locations mobilières (sono repas aînés)	450,00		0,00	752	Revenus immeubles (fermages)		170,00	171,62	170,00	
6182	Documentation générale et technique (UNCCAS)	100,00	377,27	450,00	75	Autres produits gestion courante		170,00	171,62	170,00	
6225	Indemnités comptable et régisseurs	220,00		300,00	7713	Libéralités reçues			750,00	375,00	
6226	Honoraires (Amis Part'Age + animation galette aînés)	6 500,00	4 858,02	5 500,00	773	Mandats annulés exercices antérieurs					
6262	Divers clé signature électronique 2019		568,80	300,00	7788	Produits exceptionnels divers (dons)		375,00			
6237	Publications (dépliant seniors)	700,00	640,80	700,00	77	Produits exceptionnels		375,00	750,00	375,00	
6247	Transports collectifs (sortie séniors)	600,00		0,00							
6248	Divers (frais déplacement Banque alimentaire)	200,00	210,00	250,00							
6251	Voyages et déplacements (sortie seniors)	1 900,00		0,00							
6257	Réceptions (repas aînés) et colis de noel	23 000,00	21 146,83	23 000,00							
6281	Concours divers (coordination autonomie)	350,00	30,00	100,00							
62878	Remboursement frais autres organismes (Banque alimentaire)	2 000,00	810,12	1 200,00							
63512	Taxes foncières	60,00	51,00	60,00							
011	Charges à caractère général	36 690,00	29 508,72	32 910,00							
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	10 500,00	10 000,00	9 000,00							
6451	URSSAF membres bénévoles (hors élus indemnisés)	150,00	306,00	200,00							
012	Charges de personnel	10 650,00	10 306,00	9 200,00							
6558	Autres contributions obligatoires (portage repas domicile)	0,00		0,00							
6561	Secours d'urgence	2 000,00	1 230,39	3 500,00							
6562	Aides	7 000,00		5 500,00							
6574	Subventions associations	2 200,00	1 950,00	2 200,00							
65	Autres charges gestion courante	11 200,00	3 180,39	11 200,00							
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	5 000,00							
	TOTAL	58 540,00	42 995,11	58 310,00		TOTAL		58 540,00	57 396,62	58 310,00	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				BUDGET 2019		BP 2020	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Article		BP	CA				Article		BP	CA	
2183	Matériel bureau informatique	678,40	0,00	678,40	001	Résultat investissement reporté		678,40	678,40	678,40	
21	Immobilisations corporelles	678,40	0,00	678,40							
	TOTAL	678,40	0,00	678,40		TOTAL		678,40	678,40	678,40	

Vu les orientations présentées dans le rapport d'orientations budgétaires présenté au CCAS lors de sa séance du 27 février 2020 ;

BUDGET	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
CCAS	58 310.00	58 310.00	678.40	678.40

DELIBERATION

- ⇒ **Le Conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'unanimité :**
- ⇒ Vote le budget primitif 2020 du budget CCAS, joint en annexe, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme ci-dessus ;
- ⇒ Autorise Monsieur le Président, ou à défaut Nicole MOISY vice-présidente, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Départ de Monsieur FULNEAU Jean-Yves à 16h00.

C. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Madame MOISY Nicole

Les subventions sollicitées de différentes associations sont soumises à l'appréciation du Conseil d'administration du CCAS. Rappel du budget : 2 200 €.

Associations	Montant 2017	Montant 2018	Montant 2019	Montant demandé 2020	Montant proposé 2020
Habitat solidarité Emaüs	300 €	300 €	400 €	400 €	400 €
Secours catholique	300 €	400 €	400 € + 150 € (pour l'organisation du coin café)	Montant non- indiqué	400 € + 150 €
Transports solidaires	800 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	900 €
ADAPEI 49				500 €	251 €
Vacances Familles Pays-de-la-Loire				99 €	99 €

DELIBERATION

- ⇒ **Le Conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'unanimité :**
- ⇒ Vote les subventions de fonctionnement allouées aux associations en 2020 telles que proposées ci-dessus :
- ⇒ Autorise Monsieur le Président, ou à défaut Nicole MOISY vice-présidente, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 2

5) DEMANDES D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES

Mme Nicole MOISY, vice-présidente, fait part au Conseil d'administration du CCAS des demandes d'aides sociales enregistrées :

- Demande de secours pour une personne domiciliée à Gennes :
 - 218,35 € pour apurer sa dette de loyer (situation au 11/04/2020) ; à ce jour.

DELIBERATION

Après analyse du dossier du demandeur,

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré:

- ⇒ Accorde une aide financière de ;
 - 100 € afin de régler sa dette de loyer ; l'aide sera versée directement au créancier (Maine-et-Loire Habitat)
- ⇒ Autorise Monsieur le Président, ou à défaut Nicole MOISY Vice-Présidente, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10
Contre : 2
Abstention : 0

- Aide à l'énergie et aux fluides

Une demande d'aide est à examiner pour une famille, domiciliée aux Rosiers-sur-Loire, pour une facture d'électricité EDF de 1 845.45 €. La famille ne répond pas aux critères de ressources du Règlement du CCAS.

DELIBERATION

Après analyse des dossiers des demandeurs,

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ⇒ Décide de ne pas donner suite à la demande d'aide financière adressée au CCAS ;
- ⇒ Autoriser Monsieur le Président, ou à défaut Nicole MOISY Vice-Présidente, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

1) DECISIONS DU PRESIDENT PRISES SUR DELEGATION

Le Président informe l'Assemblée des décisions prise sur délégation conformément à la délibération n°02/2018-02 du CCAS du 13/02/2018.

Néant.

2) QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 17h08.